YERRES

Secrétariat Général
N° tél. : 01 .69.49.76.21
N/Réf. : NDA/LD/MR

ARRETE N° 98/144
Série A

OBJET : Délégation de fonction et de signature durant l'absence de Madame Josette GABEREAU à Madame Jeannine GRENOT, sixième Adjoint.

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-18,

VU l'arrêté n° 97/202 (série A), du 5 novembre 1997 accordant à Madame Josette GABEREAU, Conseillère Municipale, délégation pour toutes les questions relative à l'emploi,

CONSIDERANT que Madame Josette GABEREAU est empêchée durant la période du 2 septembre au 14 septembre 1998 inclus,

A R R E T E

Article 1er : Madame Jeannine GRENOT, sixième Maire-Adjoint, remplace durant la période du 2 septembre au 14 septembre 1998 inclus, provisoirement Madame Josette GABEREAU, Conseillère Municipale dans la plénitude de ses fonctions. Elle reçoit donc délégation de fonctions et de signature pour traiter des affaires correspondantes.

Article 2 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la mairie et ampliation sera transmise à :
-Madame le Sous-Préfet chargé de l'Arrondissement d'Evry,
-Monsieur le Trésorier Principal de Brunoy, Receveur Municipal,
-l'intéressée.

REÇU LE
31 AOUT 1998
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

Fait à Yerres, le 31 août 1998.

Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN.

173

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE